



Syndicat National des Officiers de Port / **FORCE OUVRIERE**

C.A.P. DU 28 Octobre 2008

OFFICIERS DE PORT ADJOINTS

Participants :

- SG/DRH /SGP/EMC:** Mme PAYAN Dominique – Présidente de la CAP
: Mmes LE VAN Hélène et TROMBERT Fabienne
: MM DORIVAL Jean-Baptiste et BODINATE Luc
- DGITM/DST/PTF :** Mme KUCYBALA Sonya et M. CHAMAILLARD Patrice
- SNOP -F.O. :** MM DUHAMEL Jean-Luc – DESTABLE Eric
- SNOP-C.G.T. :** M. LEROY Jean-Luc

Nous notons l'absence des habituels experts de l'Administration Centrale (qui représentent les Ports Décentralisés et les Ports Autonomes).

Désignation de M. DUHAMEL Jean-Luc en qualité de secrétaire adjoint puis lecture de la déclaration préalable du SNOP-CGT.

Approbation du procès-verbal de la CAP du 03 juin 2008.

Nous demandons la retranscription au P.V. de la question sur le droit de grève qui avait été évoquée lors de la dernière CAP, (*réclamée à nouveau lors de la réunion du 16 octobre avec le DRH pour la sortie de grève des ports de Calais et Boulogne*).

L'Administration apportera une réponse précise et va demander une expertise juridique à ce sujet.

La Présidente propose de dérouler l'ordre du jour.

1.- Nominations au grade de Lieutenants de Port de la Classe Fonctionnelle :

- | | | | |
|-------------------------|---|---------------------|---------------|
| <u>MARSEILLE</u> | : | - GUSCHING Philippe | au 01.01.2008 |
| | | - LE SAOS Yann | au 15.07.2008 |
| | | - WEISS Philippe | au 01.08.2008 |
| <u>BORDEAUX</u> | : | - GRONDIN Jean-Paul | au 01.01.2008 |
| | | - VERNON Thierry | au 01.01.2008 |
| <u>DUNKERQUE</u> | : | - SAHUM Michel | au 01.01.2008 |
| <u>LE HAVRE</u> | : | - RECHER Jean | au 01.01.2008 |

<u>ROUEN</u>	:	- SORGNIARD Stéphane	au 01.11.2008
		- SEKKAI Bachir	au 01.09.2008
<u>GUADELOUPE</u>	:	- KERVENDAL Patrick	au 11.08.2008
<u>TONNAY/CHARENTE</u>	:	- BRUNETTI Fabrice	au 01.01.2008
<u>LORIENT</u>	:	- BIHAN Didier	au 01.01.2008
		- CHAPALAIN Louis	au 01.01.2008
<u>DIEPPE</u>	:	- DESRUS Martial	au 12.09.2008
<u>BOULOGNE SUR MER</u>	:	- LAMOUR Laurent	au 01.09.2008
<u>TOULON</u>	:	- MOSNIER Lionel	au 01.01.2008
<u>GUYANNE</u>	:	- LE GUELLEC Philippe	au 01.09.2008 (sous réserve d'une requalification de sa fonction par son Service)

2.- Questions Diverses :

- **Décret sur l'attribution de la classe fonctionnelle** : Les syndicats demandent à l'Administration de revoir les conditions d'attribution du décret, du fait de l'évolution des missions dans les ports depuis la décentralisation. (exemple : Responsable de placement qui est ou deviendra une mission dévolue aux agents des Autorités Portuaires).
- Nous évoquons le cas d'un collègue en poste en Bretagne qui est injustement mis « au placard » par sa hiérarchie et qui se demande quel est son avenir dans la profession. L'Administration Centrale reconnaît qu'elle est au courant de ce problème. L'année dernière, elle avait déjà demandé au SMIB de revoir l'organisation de ses capitaineries et de proposer à cet OPA un poste (dans son port d'origine) avec des fonctions administratives.
- La compétence de la CAP étant aussi de traiter les cas particuliers, nous serons prochainement amenés à statuer sur la mutation exceptionnelle de l'un de nos collègues vers le port de ROUEN. Nous avons demandé à l'Administration Centrale de pouvoir traiter ce cas par voie de courrier électronique pour accélérer la procédure. L'Administration et la CGT semblent vouloir suivre notre demande, à condition cependant que ce poste soit publié par le Port Autonome de Rouen.
- Le CTPM concernant le décret modifié concernant le statut des OPA se déroulera probablement le 12 novembre prochain après-midi. Les représentants titulaires des CAP y seront membres de droit.

**Vos représentants à la CAP des Lieutenants de Port
Eric DESTABLE & Jean-Luc DUHAMEL**